

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE

Séance du 10 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf et le dix avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jocelyn GAUTHIER, adjoint.

Date de convocation : 02 avril 2019.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 12
Votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

Présents : Mme CROZIER – Mme BEUGNET – M. HILAIRE – M. GAUTHIER – M. CORNET – M. JOLLIVET – Mme LEBRAT – Mme GRENIER – Mme PIQUEMAL – M. EUVRARD – M. BOUNIARD – Mme PEREZ.

Absents : M.VOLLE – Mme RAMUS – M. RIFFARD.

Mme LEBRAT Marie-France a été élu secrétaire.

Objet : Approbation du Compte Administratif 2018 du budget annexe d'ASSAINISSEMENT.

Sous la présidence de M Jocelyn GAUTHIER, adjoint, le Conseil Municipal examine le Compte Administratif 2018 dressé par le Maire après s'être fait présenter le BP, le BS et les décisions modificatives de l'exercice, qui peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	27 389.19	50 763.55	23 374.36
	Section d'investissement	40 300.47	37 792.57	- 2 507.90
REPORT DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	-	2 354.33	2 354.33
	Report en section d'investissement (001)	2 830.56	-	- 2 830.56
TOTAL REALISATION EXERCICE + RESULTATS REPORTES N-1	Section de fonctionnement	27 389.19	53 117.88	25 728.69
	Section d'investissement	43 131.03	37 792.57	- 5 338.46
	TOTAL	70 520.22	90 910.45	20 390.23
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	0	0	0
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	27 389.19	53 117.88	25 728.69
	Section d'investissement	43 131.03	37 792.57	- 5 338.46
	TOTAL CUMULE	70 520.22	90 910.45	20 390.23

Le besoin de financement de la section d'investissement est donc de : 5 338.46 €

Les restes à réaliser de l'exercice 2018 en section d'investissement qui correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre, s'élèvent à :

- Dépenses : 00.00 €
- Recettes : 00.00 €

Le besoin de financement au titre des restes à réaliser est de 00 € soit un besoin de financement global de la section d'investissement de 5 338.46 €.

Le Conseil Municipal,

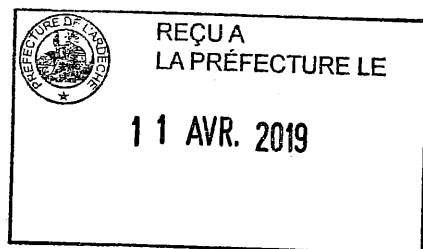
- VU le CGCT et notamment ses articles L2121-29 et L2121-31,

Après avoir entendu l'exposé de l'adjoint M Jocelyn GAUTHIER, hors de la présence de M VOLLE, Maire,

Après avoir délibéré :

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2018 du budget annexe d'assainissement tel que présenté ci-dessus,
- **CONSTATE** les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
- **ARRETE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- **CHARGE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents et à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux (2) mois à compter de sa transmission au représentant de l'état dans le département et de sa publication.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 10 avril 2019.



POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 11 avril 2019.
LE PRESIDENT
Jocelyn GAUTHIER

